La FNAUT Grand Est a découvert une nouvelle fois via un article de presse les projets de la Région Grand Est, concernant cette fois la tarification des cars interurbains, devenus de sa compétence depuis plusieurs années.

Nous nous devons de rappeler que notre fédération regroupe 44 associations d’usagers de tous les modes de mobilités alternatives à la voiture autosoliste et implantées sur tout le territoire grandestien.

Si nous accueillons favorablement la volonté de la Région Grand Est d’unifier et de simplifier les grilles de tarification existantes, nous devons cependant regretter que, nos élus s’entêtent à négliger toute idée de co-construction avec nos représentants malgré notre indéniable représentativité et expertise d’usage.

La FNAUT Grand Est a procédé à une analyse détaillée et objective du projet de délibération, qu’elle a réussi à se procurer par des voies complexes, et après une séance de travail obtenue seulement 3 jours avant la séance plénière appelée à statuer.

Il est procédé à l’analyse des différentes propositions majeures de ce projet de délibération :

1er extrait de la délibération

Pour 1 € de plus par an sur l’abonnement scolaire à 94 €, les élèves bénéficient de la libre circulation sur tout le réseau Fluo routier, tous les jours, toute l’année.

Cette proposition est approuvée par la FNAUT Grand Est.

2ème extrait de la délibération

Les transports scolaires des élèves de secondaire seront accessibles aux usagers commerciaux à 2€.

La FNAUT Grand Est est en accord avec cette proposition, mais s’interroge sur l’application réelle de cette possibilité : pour un usage effectif, comment se fera l’information des usagers potentiels ?

• sur les lieux physiques de départ et de retour ?

• sur les lieux de descente et de montée possibles sur le trajet de la ligne ?

• sur les jours de circulation ?

• sur l’heure de passage à un arrêt (aller et retour) ?

3ème extrait de la délibération

Il est proposé :

> pour les occasionnels : 50% de réduction sur le ticket unitaire de car, sur présentation du titre TER ;
> pour les abonnés TER : un accès gratuit et illimité au car pour 1 € de plus sur leur abonnement mensuel TER. »

La FNAUT Grand Est fait remarquer que le tarif de base passerait de 2,50 € à 4€, sans réduction, et s’interroge sur les points suivants :

• pourquoi n’est-il pas proposé un abonnement unique, combinant TER Fluo, cars interurbains

Fluo, réseaux urbains, TAD comcom (existants ou à venir) ?

• même demande pour un billet unique pour les occasionnels ?

• pourquoi n’est-il pas proposé une tarification solidaire, fondée sur le quotient familial (cf. CTS dans l’Eurométropole de Strasbourg) ?

4ème extrait de la délibération

Mise en place d’une carte 1⁄2 tarif permettant de bénéficier de 50% de réduction sur le ticket unitaire : le tarif ainsi offert se situe dans la moyenne observée (base réseaux Fluo 54/57/67/68) pour des déplacements de 0 à 25 km correspondant à l’usage commun sur les réseaux.

Accord de la FNAUT Grand Est, qui souhaite néanmoins connaitre le coût annuel de cette carte ?

5ème extrait de la délibération

Mise en place :

• d’un abonnement mensuel amorti dès le 12ème aller-retour et dès le 6ème aller-retour pour les salariés grâce à la prise en charge employeur à 50% ;

• d’un abonnement annuel offrant 30% de réduction sur l’abonnement mensuel ;
• l’équité de la tarification permettant d’accompagner les usagers fragiles à l’accession aux transports publics :

> abonnement - de 26 ans offrant 60 % de réduction sur le prix de l’abonnement mensuel et annuel ;

> abonnement solidaire offrant 80 % de réduction sur le prix de l’abonnement mensuel et annuel. »

La FNAUT Grand Est manifeste son accord sur la remise de 30% pour l’abonnement annuel et de 60% pour les - de 26 ans : mais il manque la possibilité d’un abonnement unique combinant l’usage des cars interurbains avec celui du TER et/ou des transports urbains et/ou des transports d’une/de Communautés de Communes (Comcom). Par ailleurs nous rappelons notre demande d’une tarification solidaire.

La FNAUT Grand Est s’associe volontiers à l’objectif de rendre le transport en commun attractif.

Elle propose une analyse plus poussée tout en souhaitant une réelle maîtrise des coûts pour le contribuable.

La simplicité pour l’usager doit permettre une adhésion rapide des usagers et réduire ainsi le temps d’amortissement des engagements financiers.

Bien entendu, les moyens de transport doivent être développés et améliorés par des dessertes efficaces, une amplitude suffisante (5h-24h) et un cadencement adapté à chaque ligne mis en place le plus rapidement possible.

Responsable, la FNAUT Grand Est est consciente de la nécessité d’une mise en place progressive. Mais à l’heure où les communautés de communes ou d’agglomération se sont constituées en Autorités Organisatrices des Mobilités, un travail important est nécessaire pour permettre, avec un seul abonnement ou un seul ticket, de se déplacer d’une Comcom ou communauté d’agglo à une autre en intégrant les déplacements entre ces collectivités, mais aussi les déplacements au sein de ces collectivités par tous les moyens : car, rail (REME notamment), tram, bus, TAD etc...

La FNAUT Grand Est considère que continuer à négliger ce principe ne fera que retarder le développement du transport en commun devenu de plus en plus indispensable actuellement.

Les exemples de nos voisins suisses et allemands devraient nous inspirer davantage.

Elle sait que les moyens matériels ne pourront être mis en place que progressivement (budgets), mais aborder enfin le problème de la tarification sur l’ensemble de la Région avec un abonnement unique et solidaire et un ticket unique constituerait déjà un réel progrès pour l’usager !